

Conseil d'administration du 22/04

Nous, représentants élus des enseignants et représentants élus des parents au conseil d'administration du collège Chappe-Grinspan, dénonçons les conditions prévues de la rentrée scolaire 2024.

Les moyens horaires alloués sont une fois encore en baisse avec un passage de la marge académique de 11 heures en 2023 à 3 heures en 2024. En deux ans, la marge académique du collège a été divisée par cinq pour arriver à une quasi disparition.

Par ailleurs, des heures sont fléchées dans la DHG pour le pseudo « choc des savoirs ». Nous dénonçons la mise en place de groupes de niveaux qui vont entraîner un tri scolaire et donc social des élèves. De plus, ce dispositif n'a aucun intérêt pédagogique, comme de nombreuses recherches l'ont démontré. Enfin, l'éclatement du groupe classe dès la Sixième participerait à casser le collectif de travail et produirait sur de très jeunes enfants les effets délétères que l'on observe déjà au lycée.

C'est pourquoi nous refusons d'approuver, par notre vote en CA, toute répartition de l'enveloppe actuelle de la D.H.G, à la fois insuffisante et contraire à l'intérêt des élèves.

Nous exigeons, afin d'assurer un enseignement de qualité pour tous les élèves, une augmentation de la D.H.G et l'abandon du fléchage pour les groupes de niveaux.

Les enseignants du collège Chappe-Grinspan continueront à composer les classes avec la même démarche pédagogique que les années précédentes et refuseront de participer à toute composition de groupes de niveaux.

Les parents d'élèves du collège Chappe-Grinspan s'opposeront à la mise en place des groupes de niveaux pour leurs enfants.

En tant qu'élus au Conseil d'Administration, nous exigeons que le CA statue sur « *l'organisation de l'établissement en classes et en groupes d'élèves ainsi que [sur] les modalités de répartition des élèves* » conformément à l'article R421-2 du code de l'éducation.

Nous réaffirmons notre attachement au service public d'éducation et à une école de qualité pour toutes et tous.